

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2021-0559.

Cette session qui sera publique, se tiendra le 17 décembre 2021 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-0559

Lot 5 939 349 du cadastre du Québec, situé sur la rue des Pruches (Lac Wentworth)

Nature de la demande :

Autoriser la construction d'une résidence implantée à une distance de 2,10 mètres de la ligne latérale est du terrain au lieu que celle-ci soit implantée à une distance minimale de 4,50 mètres d'une ligne latérale, tel que prévu à la grille des usages et normes de la zone habitation H-28 (Bassin du lac Wentworth).

Dispositions réglementaires affectées :

- Règlement de zonage n° 2017-498, Règle d'interprétation concernant les marges, article 11 : Les marges minimales prescrites aux grilles des usages et normes représentent la distance minimale qui ne doit pas être outrepassée par l'implantation ou l'agrandissement d'un bâtiment principal, de tout élément architectural, d'une construction accessoire ou d'un équipement accessoire [...].
- Règlement de zonage n° 2017-498, Annexe 2, Grille des usages et normes de la zone habitation H-28 (Bassin du lac Wentworth) : La marge latérale minimale prescrite est de 4,50 mètres.

QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PEUT SE FAIRE ENTENDRE DEVANT LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 17 DÉCEMBRE 2021.

Donné à Wentworth-Nord, ce 2e jour du mois de décembre deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

unheatleau

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 2e jour du mois de décembre deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau

Directrice générale et secrétaire-trésorière